



Les Territoires Ont La Parole

Région Corse
Ajaccio, 10 novembre 2023



Qui sommes-nous ?



Laurence Bouret

Déléguée Générale

laurence.bouret@dastri.fr



Fannie Urbino

Chargée de communication

Fannie.urbino@dastri.fr



Définitions

DASRI	Déchet d'Activité de Soins à Risque Infectieux, issu de médicaments ou de dispositifs médicaux
e-DASRI	DASRI avec électronique
PCT	Piquant – Coupant – Tranchant
PAT	Patient en Auto-Traitement qui s'administre son traitement sans intervention d'un professionnel de santé
UAT	Utilisateur d'Autotest sanguin de maladie infectieuse transmissible
DASTRI	Eco-organisme agréé pour gérer les DASRI et e-DASRI perforants des PAT et UAT



Sommaire



Présentation de la filière



Focus sur les dispositifs médicaux



Actualités de la filière



Contexte local



Données chiffrées



Perspectives

Présentation de la filière



Pourquoi trier les DASRI perforants ?

Rendre plus sûre la collecte des déchets ménagers recyclables

Eviter aux personnels qui **collectent et trient manuellement** ces déchets d'être exposés à des Accidents d'Exposition au Sang (AES) causés par la présence de déchets de soins perforants.





Pourquoi trier les DASRI perforants ?

Rendre plus sûr le circuit de collecte des déchets ménagers résiduels

La collecte généralement mécanisée de ces déchets limite le risque d'accident sauf dans le cas de **la collecte en sacs**, en place dans certaines collectivités.





Qui est DASTRI ?

Création en
février 2012

Association
loi 1901

Ré-agrée
pour 6 ans
fin 2022

78
adhérents
finacent
100% du
dispositif

36
pathologies*

Taux de
collecte visé
en 2023 :
82%

*Cela comprend le diabète (83% des déchets), les maladies tromboemboliques, le psoriasis, l'algie vasculaire de la face, etc. Liste complète sur dastri.fr



Les 36 pathologies

- Achondroplasie
- Acromégalie
- Algies vasculaires de la face et migraines : Imiject®
- Amylose à transthyrétine
- Anémie secondaire à l'insuffisance rénale chronique : EPOratio®
- Arthrite juvénile idiopathique systémique : Ilaris®
- Arthrite goutteuse
- Asthme sévère
- Choc anaphylactique : Epipen®, Anapen®...
- Déficits immunitaires traités par immunoglobulines par voie sous-cutanée : Hizentra®
- Dermatite atopique modérée
- Diabète : aiguilles, lancettes, matériel pour pompe
- Dysfonction érectile d'origine organique : Caverject®
- Episode de purpura thrombotique thrombocytopénique acquis (PTTa) conjointement à un traitement par échanges plasmatiques et par immunosuppresseurs
- Hémophilie sévère A et B : Kogenate®, Advate®
- Hépatites virales : Pegasys®, Introna®
- Hypercholestérolémie : Repatha®, Praluent®
- Hypertension artérielle pulmonaire idiopathique ou héréditaire

- Hypoparathyroïdie
- Hypophosphatasie
- Hypophosphatémie liée à l'X
- Infection à VIH : Fuzeon®
- Infertilité ovarienne : Fostimonkit®, Menopur®
- Insuffisance rénale chronique
- Insuffisance surrénale aiguë
- Maladie de Parkinson : Apokinin®
- Maladie de Willebrand
- Maladie veineuse thrombo-embolique : Lovenox®
- Maladies auto-immunes : Metoject®
- Maladies chroniques inflammatoires de l'intestin (rectocolite hémorragique et maladie de Crohn)
- Neutropénies et incidence des neutropénies fébriles chez les patients adultes traités par une chimiothérapie cytotoxique pour une pathologie maligne (à l'exception des leucémies myéloïdes chroniques et des syndromes myélodysplasiques)
- Ostéoporose post-ménopausique grave : Forsteo®
- Phénylcétonurie
- Polypose naso-sinusienne
- Psoriasis
- Retard de croissance de l'enfant et déficit en hormone de croissance : Zomacton®, Genotonorm®

Schéma opérationnel



20 364 points de collecte dont **19 284** pharmacies

- Selon l'Arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'arrêté du 7 septembre 1999 relatif aux modalités d'entreposage des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques, le délai d'entreposage des DASRI perforants peut aller jusqu'à 6 mois quand les quantités sont inférieures à 15 kilos par mois (= 180 kg / an).
- L'article 89 de la loi AGEC de 2020 : « Les officines de pharmacies sont tenues de collecter sans frais les déchets d'activités de soins à risque infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement et les utilisateurs des autotests mentionnés à l'article L. 3121-2-2, apportés par les particuliers qui les détiennent. »



DASRI : comment les éliminer ?

Règlementation

Arrêté du 20 septembre 2002 modifié
relatif à l'incinération et la co-
incinération des déchets dangereux :

1/ L'incinération en déchets dangereux :
En unité d'incinération spécifique DASRI
ou Déchets Dangereux (UIDD).

OU

En usine d'incinération d'ordures
ménagères (UIOM) équipée d'une
chaîne DASRI

T > 850 °C
pendant 2 s





DASRI : comment les éliminer ?

Règlementation

Code de la santé publique et circulaires interministérielles DGS / DGPR

2/ Le prétraitement par désinfection :

Procédé consistant à modifier l'apparence des déchets puis à réduire leur charge bactériologique pour les rendre assimilables aux ordures ménagères (déchets non dangereux) et les traiter comme telles

1. Les déchets sont broyés
2. Ils sont ensuite désinfectés. Ils sont alors non dangereux
 - a) Soit, ils finissent dans une usine d'incinération de déchets non dangereux (UIOM)
 - b) Soit, ils finissent dans un centre de stockage pour déchets non dangereux (ISDND)





e-DASRI : comment les éliminer ?

Règlementation

Code de la santé publique et circulaires interministérielles DGS / DGPR

La ligne mécanisée permet la séparation après désinfection de quatre fractions matières (piles, plastiques, métaux et cartes électroniques) qui sont ensuite orientées vers les filières de recyclage appropriées.

Le recyclage des cartons permet de fabriquer de l'isolant.

Le recyclage des plastiques permet de créer de nouveaux plastiques comme des produits dans le médical.

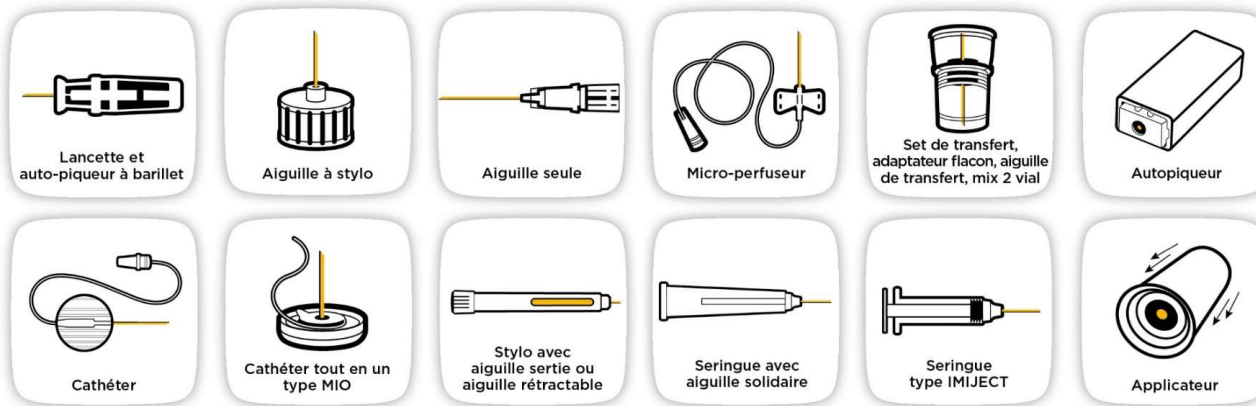


Focus sur les dispositifs médicaux

Les produits concernés par la boîte jaune

DASRI sans électronique :

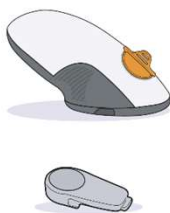

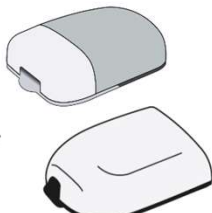

Les lancettes, autopiqueurs à barillet, aiguilles à stylo, cathéter et applicateurs sont spécifiques au diabète insulino-dépendant.

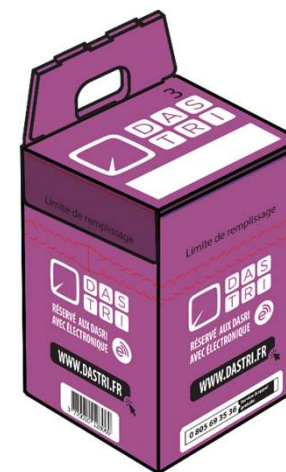


Les produits concernés par la boîte violette

DASRI avec électronique :

Transmetteur et applicateur Dexcom, pompe Omnipod, pompe Medtrum et pompe Ferring (infertilité ovarienne).

PRODUIT	ÉLÉMENTS À COLLECTER	CONTENANT
<p>> Capteur de glucose en continu DEXCOM G6</p>	 <p>Applicateur Transmetteur</p>	 <p>Boîte violette</p>
<p>> Pompe patch LutrePulse, Touch Care Nano, Omnipod</p>	 <p>Pompe</p>	 <p>Boîte violette</p>





Les produits non concernés

1. Les DASRI mous : pansements, compresses, cotons, masques, etc.
2. Les DASRI autres que les perforants : cartouches et stylos à insuline, bandelettes de lecteurs de glycémie, flacons de produit injectable, etc.
3. Les DASRI générés par les structures de soins (hôpitaux, cliniques, dispensaires...)
4. Les DASRI perforants générés par des professionnels de santé, infirmières, médecins, que ce soit à leur cabinet ou au domicile des patients, ou encore pharmaciens. Les professionnels de santé doivent avoir leur propre circuit d'élimination des DASRI qu'ils génèrent.

Quand un professionnel de santé vient chez un patient et génère par son acte un DASRI perforant il doit le récupérer, le ramener à son cabinet et l'éliminer par son circuit professionnel.

~~**Déchets mous**
(pansements,
compresses ...)~~

~~**Déchets des
pro de santé**~~

Actualités de la filière



Nouvel agrément pour 2023-2028

Nouveaux objectifs de collecte et de recyclage

	DASRI	E-DASRI	
	Collecte	Collecte	Recyclage
2023	82%	50%	-
2025	85%	55%	60%
2028	90%	60%	70%

Taux de collecte 2022
83%

Plan prévention et éco-conception

Les producteurs de dispositifs médicaux sont tenus de mettre en œuvre un PPEC ayant pour objectif de réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et d'accroître la recyclabilité de ses produits. DASTRI publiera une synthèse de ces plans en décembre 2023 après avis du CPP.

Plan Outre-Mer

Plans d'actions sur les territoires ultra-marins qui n'atteignent pas les taux de collecte fixés par le cahier des charges.

Bonus/Malus : critères de recyclabilité et de rechargeabilité (en médicament)

Etudes obligatoires (Objectif 90%, réemploi boîtes ...)



Convention FSPF / DASTRI

Démarche volontaire des entreprises du collectif DASTRI

1. Signature d'une **convention entre la FSPF et DASTRI** pour la prise en charge des DASRI liés aux vaccins réalisés par les pharmaciens.
2. Gratuit pour toutes les pharmacies, qui en contrepartie s'engagent à financer (50 euros HT) un accompagnement de DASTRI dans des démarches éco-responsables (Cf. convention pharmaceutique avec l'Assurance maladie).
3. MOOC en cours de création avec l'Institut national de la consommation disponible en janvier sur le site de France Université numérique.





Inauguration du DASTRI LAB

1. Etudes et expérimentations en partenariats avec des écoles d'ingénieurs.
2. Ligne mécanisée de séparation pour recyclage, après désinfection. Elle est unique en Europe et concerne les DASRI avec électronique. Séparation de 4 fractions matières : piles, plastiques, métaux et cartes électroniques.



Mise à jour des supports de communication

Les cartes Mémo :



Les 3 volets :



Les espaces collectivités, ARS / Région, pharmacies et presse :



Le site DASTRI.fr :



La campagne 2022 :





Communication

Nouvelle campagne de communication 2023-2025

- Objectif : présenter les deux circuits (jaunes et violets) à l'ensemble des cibles (patients, pharmaciens, etc.).
- Dans l'attente : diffusion d'un spot publicitaire sur trois territoires d'Outre-Mer (Martinique, Guyane et Réunion).



Appels d'offres fabrication / distribution

AO Fabrication :

- 7 entreprises ont manifesté leur intérêt
- 4 ont été retenues
 - ✓ Hospidex,
 - ✓ Still'éco,
 - ✓ Cartospe
 - ✓ Plazur

Nouvelles petites boîtes jaunes fabriquées en France

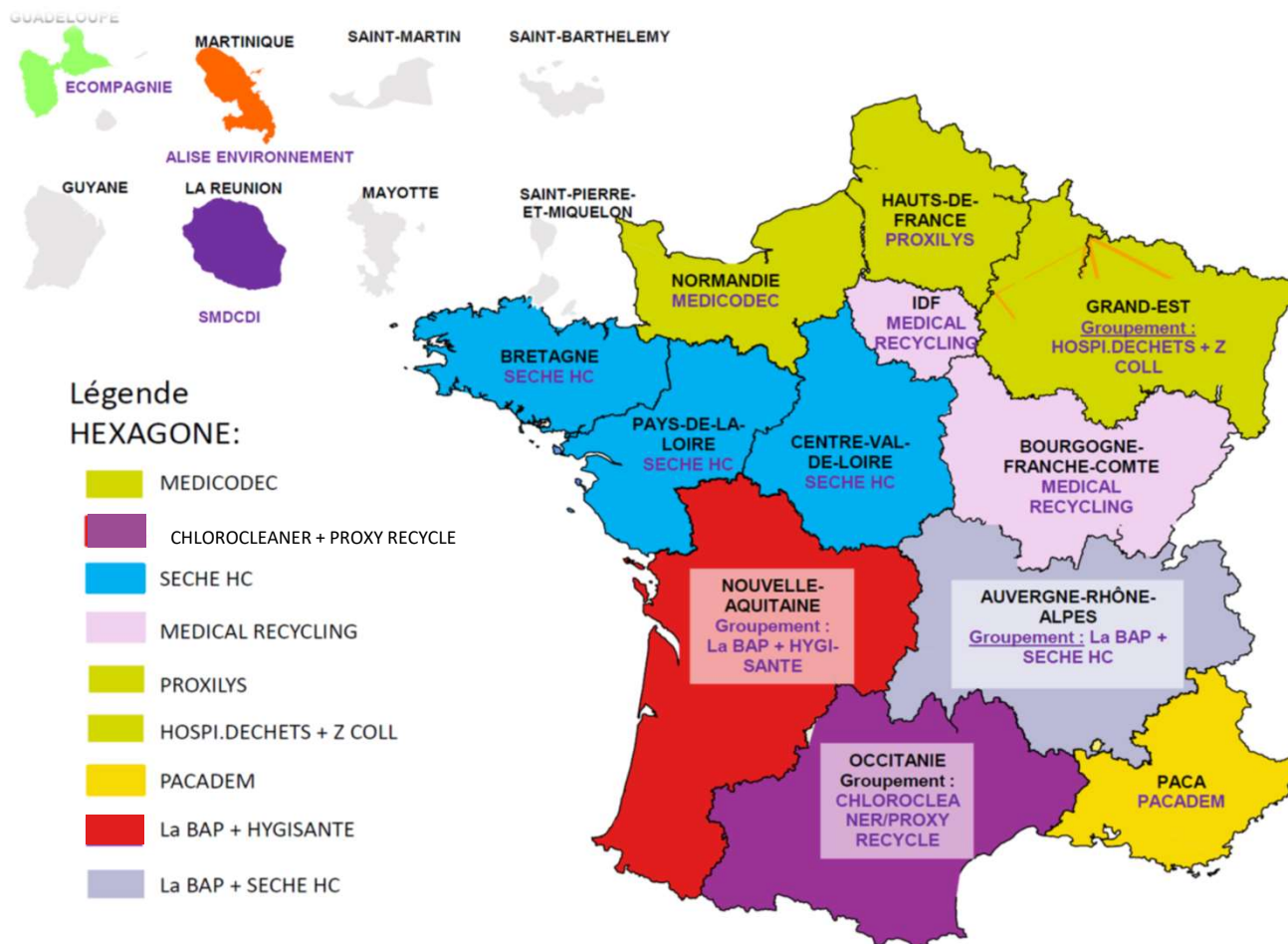
AO Distribution En cours

5 entreprises ont manifesté leur intérêt





Appel d'offre collecte et traitement





Baromètres IFOP

Baromètre sur les comportements et habitudes des pharmaciens

Chaque année, nous interrogeons les pharmaciens.

BOITES JAUNES : DES PHARMACIENS PRO-ACTIFS !



68%

des pharmaciens déclarent proposer systématiquement les boîtes jaunes DASTRI aux patients concernés

41%

Mais seulement des pharmaciens en Outre-mer

SI L'ON Y AJOUTE CEUX QUI DÉCLARENT LA PROPOSER « DE TEMPS EN TEMPS »...

ce sont

87%

des pharmaciens qui favorisent ainsi le geste de tri des patients

+4 points vs 2022



BOITES VIOLETTES : POINT D'ÉTAPE ENCOURAGEANT

J+ 12 mois



34%

des pharmaciens la proposent aux patients concernés, systématiquement (20%) ou de temps en temps (14%)



ZOOM SUR LA DISTRIBUTION DES BOITES VIOLETTES

14% en région parisienne

39% en Province



à date **58%** du réseau officiel (soit 12 000 pharmacies) les ont déjà commandées depuis leur lancement au congrès de la SFD en mars 2022

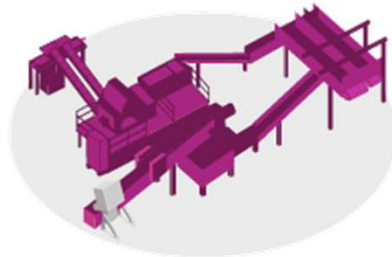


Baromètres IFOP

DES PHARMACIENS SENSIBLES AUX DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES !



des pharmaciens déclarent être incités à commander des boîtes violettes quand ils savent qu'elles sont recyclées avec les e-dasri



4 fractions de matière :

- Piles
- Cartes électroniques
- Plastiques
- Métaux



DES PHARMACIENS MENTIONNENT ÊTRE IMPLIQUÉS AU QUOTIDIEN EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

+3 points vs 2022



OPINION POSITIVE SUR LE SERVICE RENDU PAR L'ÉCO-ORGANISME DASTRI



Taux de satisfaction des pharmacies

LE SITE DASTRI

1^{ER} CANAL D'INFORMATION DES PHARMACIENS

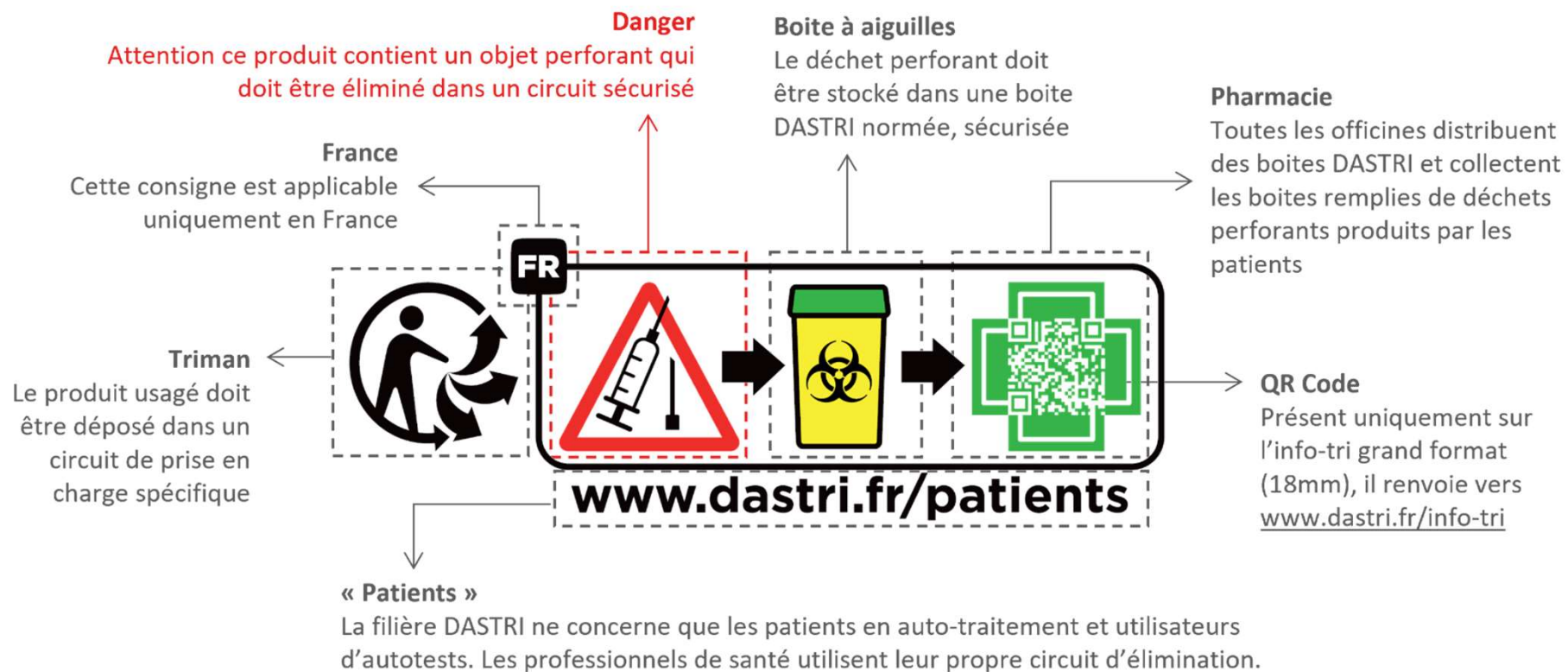


Une perception stable du service rendu par DASTRI, des pharmaciens globalement satisfaits avec un bémol concernant les fréquences de collectes.

- La commande de boîtes
- La communication
- La collecte des déchets



L'info-tri sur les produits



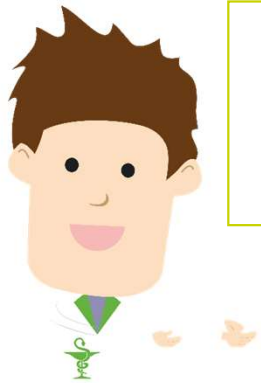
Contexte local



Contexte local

Particularités :

1. En haute corse, nous rencontrons plus de difficulté à atteindre nos objectifs de collecte
2. Des actions trimestrielles d'appel sont menées sur toute la Corse



125 points de collecte
Dont **124** pharmacies
Soit **97%** du réseau
officinal de la région



Collecte DASRI :
SANICORSE

Collecte e-DASRI :
CIBLEX



Prétraitement par
désinfection, puis stockage
en ISDND



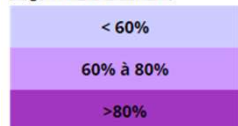
Recyclage

Données chiffrées



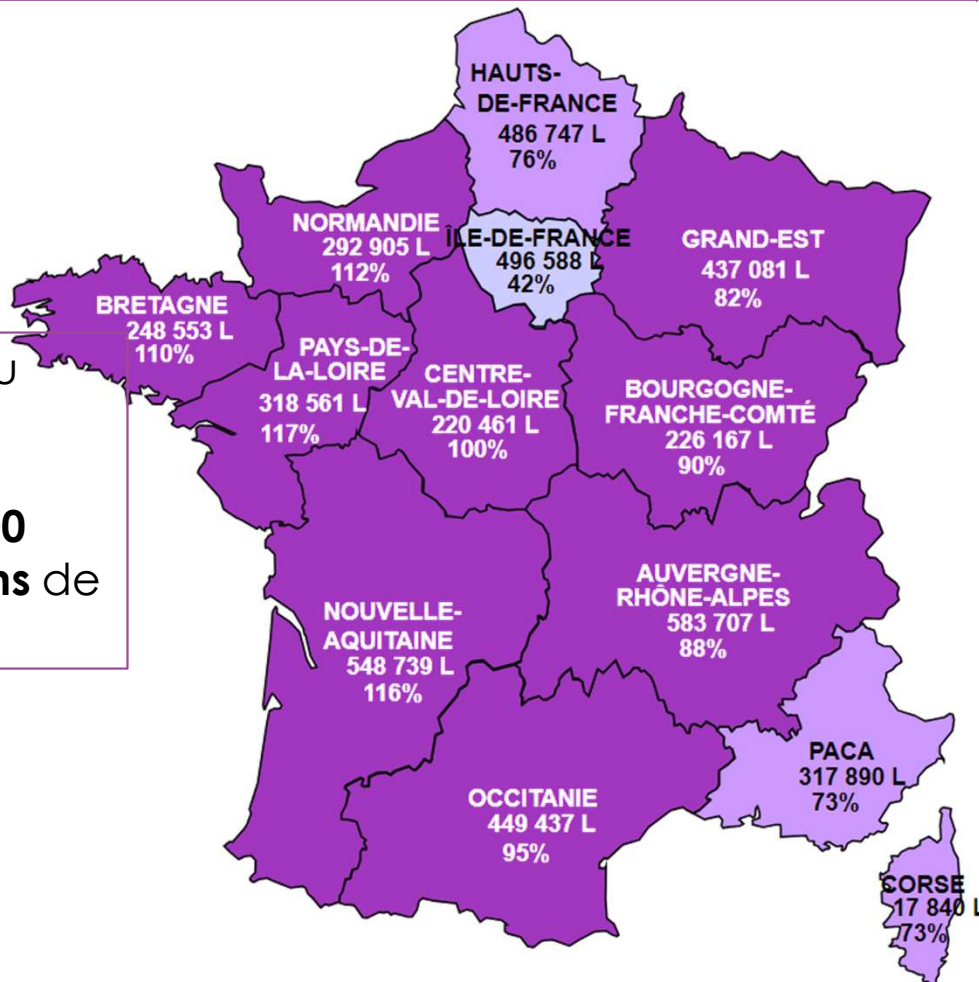
Commandes de BAA

Légende de la carte



Taux de distribution au 31.12.2022 : **82%**.

Cela représente **63 000** commandes et **4,8 millions** de boîtes livrées.



GUADELOUPE
36 428 L 105%



SAINT-BARTHELEMY
236 L 26%



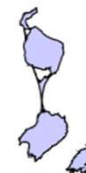
SAINT-MARTIN
1 903 L 52%



MARTINIQUE
21 837 L 53%



SAINT-PIERRE-ET MIQUELON
275 L 56%



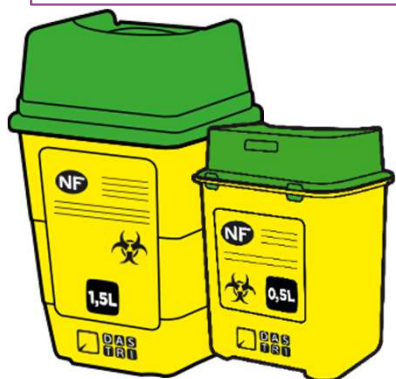
GUYANE
12 832 L 98%



MAYOTTE
6 751 L 254%



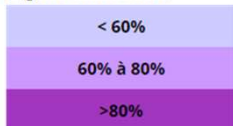
LA REUNION
80 475 L 109%



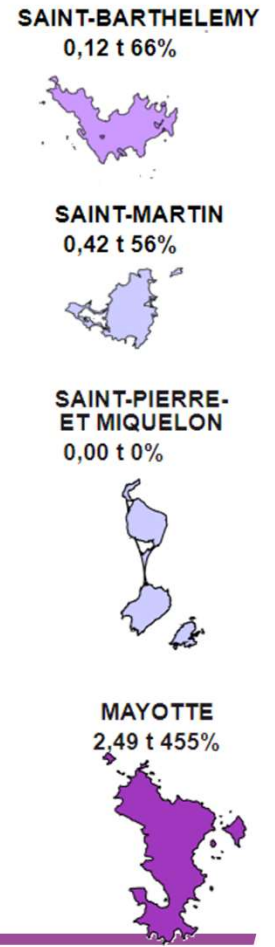
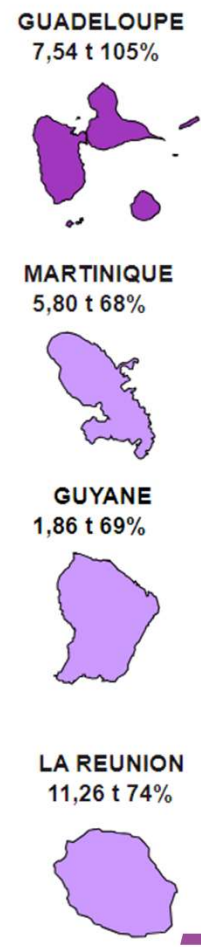
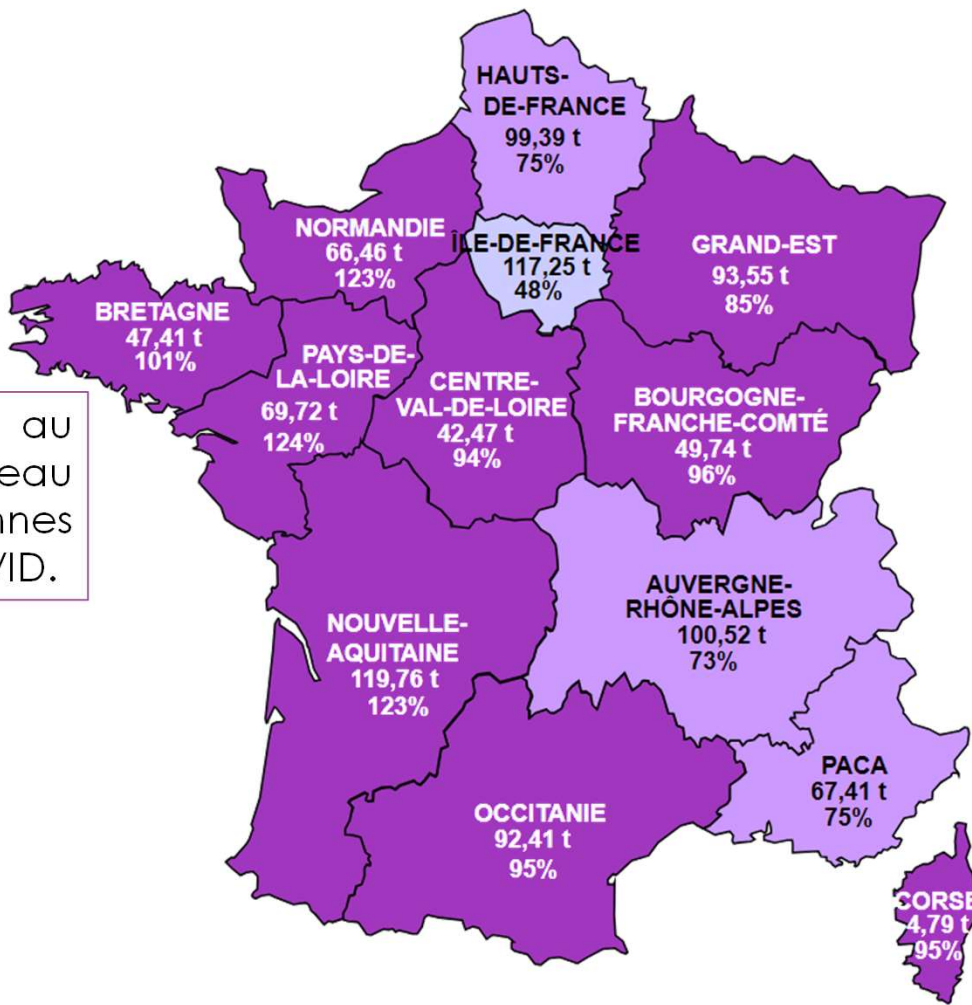


Collecte et traitement

Légende de la carte

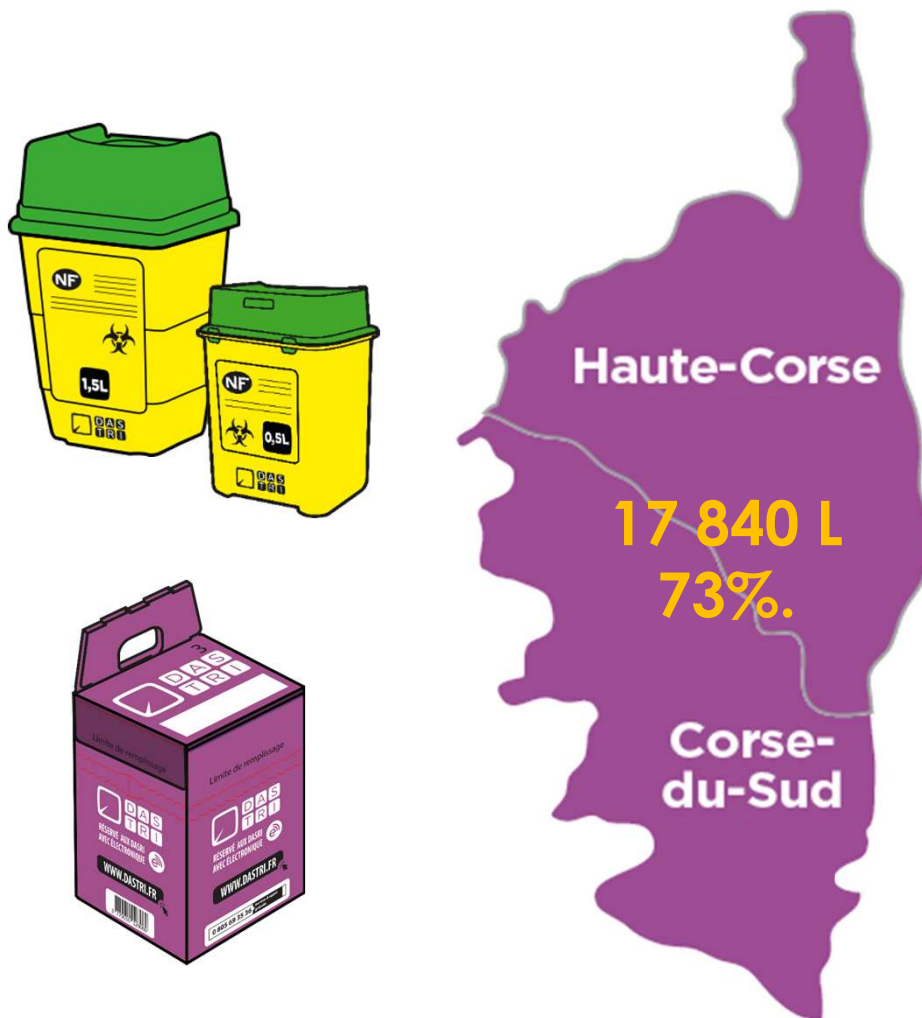


Taux de collecte au 31.12.2022 : **83%** au niveau national, soit 970,88 tonnes nettes collectées hors COVID.





Commandes de BAA : Chiffres 2022

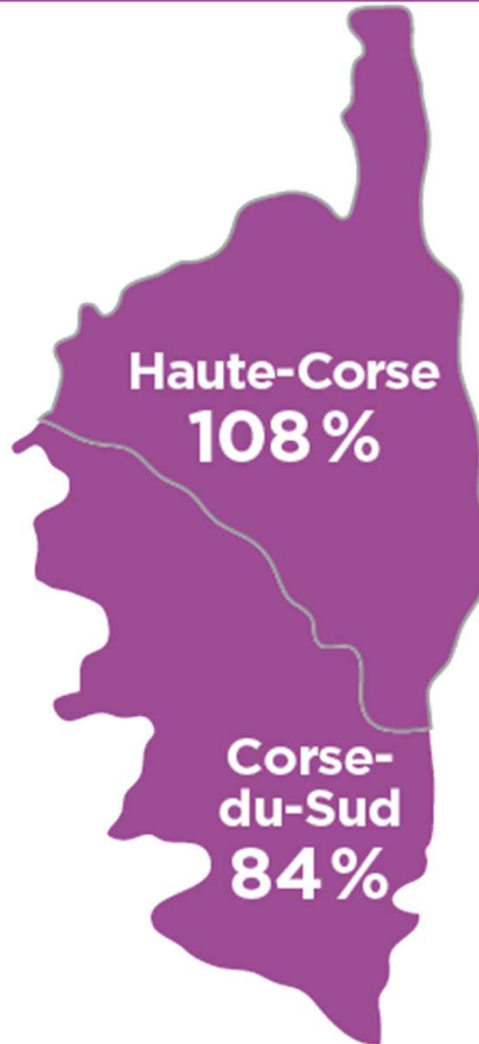


Au 31.07.2023, nous constatons un taux de distribution de **49%**, soit 10 410 litres distribués.

8 pharmacies ont déjà commandé des boîtes violettes en Corse



Collecte et traitement : Chiffres 2022



Taux de collecte au **31.07.2023** :
40,9 tonnes nettes, soit un taux
de collecte de **52,6%**.
DASRI produits en officine inclus

Département	Collecte au 31.07.2023	Evolution par rapport à 2022
Haute-Corse	44%	- 64 points
Corse-du-Sud	67%	- 17 points

8 pharmacies / 10 caisses cartons
violette / **80 boîtes violettes** ont
été collectées en octobre

Perspectives



Perspectives d'amélioration

Thèmes	Actions	Échéance
Communication	Campagne en cours de création	2024
	Diffusion de cartes mémo directement dans la distribution des BAA Envoyer un mail aux pharmacies de corse pour s'inscrire pour leur envoyer cartes mémo Souhaite avoir la date approximative de collecte par sanicorse lorsqu'il vient	
Animation	Campagne d'appel pharmacies (eDASRI)	2023
Formation	Formation des étudiants en pharmacie	2023-2024
	Intervenir en PASSES pour que ça devienne culture commune	
Analyse de données et études	Communiquer avec les médecins → voir avec les éditeurs de logiciels	



www.dastri.fr

f |  | in